

# Formation Sécurité entreprises extérieures : N2 encadrements

P R O M E O

Formations Réglementaires

20/12/2024

## Public et prérequis

Personnel encadrant des opérateurs intervenant sur site industriel et signataire des documents de travail

Etre titulaire du N1 : Intervenants et/ou N2 : Encadrement en cours de validité  
Maîtriser le français lu, écrit, parlé.

## Les objectifs

Informier et responsabiliser les personnels d'encadrement des Entreprises Extérieures et surtout ceux présents sur le site, sur le contexte particulier dans lequel leur entreprise va exercer son activité de prestations dans une usine chimique et pétrochimique

Aborder le cadre réglementaire d'une manière accessible

Développer le rôle des acteurs externes et internes de la sécurité (CHSCT, etc...)

Motiver la nécessité de connaître et de faire appliquer les procédures de prévention spécifiques à chaque site ou procédures particulières appliquées à certains travaux par l'entreprise utilisatrice comme étant sensibles

Faire acquérir à des entreprises extérieures l'esprit de partenariat et les bases d'une culture sécurité propre aux industries chimiques et pétrochimiques

## Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Alternance d'apports théoriques, de cas pratiques, de mises en situation

La formation est animée par des formateurs experts, validés par nos équipes pédagogiques et disposant de 5 à 10 années d'expérience dans leur domaine de compétences.

## Validation et certification

Certification ANFAS / France Chimie

## Outils pédagogiques

Etudes de cas

Supports réglementaires

## Contenu de la formation

### INTRODUCTION

Notion de danger, risque, situation d'urgence, prévention

Rôles et responsabilités

Coactivité

Accidents du Travail

Acteurs internes et externes de la prévention

Dangers liés aux industries chimiques et pétrochimiques

### ROLE ET MISSION DU TITULAIRE DU CERTIFICAT NIVEAU II

### RÉFÉRENCE

**REGL0006**

### CENTRES DE FORMATION

**Senlis, Beauvais, Compiègne, Saint-Quentin, Soissons, Amiens**

### DURÉE DE LA FORMATION

**2 jours / 14 heures**

### ACCUEIL PSH

**Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.**

## Les + Promeo

- 60 ans d'existence
- Une communauté de 3 100 alternantes
- 24 000 stagiaires formés par an
- 3 500 entreprises qui nous font confiance

- Un accompagnement personnalisé et un contact dédié
- L'expertise professionnelle de tous nos formateurs
- La diversité des diplômes sous accréditation par des partenaires de renom
- Une pédagogie active
- Des infrastructures technologiques et un environnement stimulant

Identifier son ou ses interlocuteurs dans l'entreprise utilisatrice  
Connaître les consignes de sécurité de l'entreprise utilisatrice  
Préparer et organiser le travail, informer les exécutants  
Vérifier la mise en œuvre des moyens de prévention  
Être réactif à tout changement de situation de service

### **RISQUES LIES A LA COACTIVITE**

Risques dans le cadre de la coactivité

Risques génériques : risque chimique, feu et travaux à chaud, électricité, équipement de travail, bruit, circulation, travaux en hauteur, manutention manuelle et mécanique, désordre, pression et nettoyage haute pression, sablage, travaux en espaces confinés, rayonnements ionisants et non ionisants, explosion, électricité statique

### **ORGANISATION DE LA PREVENTION LORS DES INTERVENTIONS**

Procédures et consignes

Plans de prévention, autorisation de travail

Consignes et modes opératoires

### **ETUDE DE CAS**

## **Modalité d'évaluation**

Certificat de connaissances reconnu par l'ANFAS / FRANCE CHIMIE sous réserve de réussite aux «tests de contrôle »

Validité : 4 ans